

# Politique Responsabilité Sociale de l'Entreprise

La RSE dans notre entreprise est un supplément pour nous faire grandir socialement, humainement, éthiquement et en réputation. Mesotec s'engage à respecter sa politique de RSE dans chacune des sphères suivantes:

## AVEC LES EMPLOYÉS

- Offrir de bonnes conditions de travail en étant à l'écoute (comité d'employés et manuel des employés) et en se souciant de la sécurité de ses employés (CSST).
- Offrir un traitement équitable en intégrant dans son entreprise des femmes, des jeunes, des groupes ethniques minoritaires, des personnes de plus de 50 ans et des personnes avec un handicap.
- Former son personnel pour améliorer leurs compétences en leur offrant une formation de base pour chaque poste (sous la forme de tutorat) et en leur donnant l'opportunité de se perfectionner en suivant d'autres formations nécessaires selon le poste de travail.
- Être attentif au bien-être personnel en essayant de créer un équilibre entre la vie professionnelle et la vie familiale de ses employés.

## AVEC LES CLIENTS

- Respecter nos engagements envers nos clients en terme de qualité et de livraison.
- Communiquer au fur à mesure tout changement pouvant modifier le contrat.

## AVEC LES FOURNISSEURS

- Planifier les fluctuations des commandes.
- Payer dans les délais négociés et prescrits.
- Encourager les bonnes pratiques tout au long de la chaîne de production et des services.

## AVEC LES ACTIONNAIRES, PARTENAIRES FINANCIERS ET le C.A

- Faire connaître la mission, les valeurs et l'engagement de l'entreprise.
- Informer régulièrement sur les résultats et sur les projets futures.

## AVEC LES CONCURRENTS

- Se comporter de manière loyale à l'égard du marché.
- Ne pas porter atteinte à la réputation des concurrents.
- Ne pas faire de concurrence déloyale en dénigrant.

## POUR L'ENVIRONNEMENT

- Adhérer à un programme de gestion environnemental.
- Promouvoir les 3RV (Récupération à la source, Réemploi, Recyclage, Valorisation).
- Informer et sensibiliser ses employés sur la gestion responsable des matières résiduelles.
- Veiller à ce que nos activités ne portent pas atteinte à l'environnement.
- Mettre en place des mesures concrètes d'économie d'énergie.
- Respecter les lois et les règlements applicables.

## POUR LES COMMUNAUTÉS

- Être attentif aux besoins de l'entourage élargi.
- Soutenir l'action sociale ou environnementale d'organisations à but non lucratif (fondations, sports et autres activités).
- Offrir des visites d'usine aux enseignements scolaires, des stages en milieu de travail et des stages d'une journée (observation).

## AVEC LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

- Adhérer aux organisations professionnelles ou à d'autres organisations qui correspondent à nos valeurs et soutenir ses employés à le faire.
- Avoir une mutuelle de la prévention pour la santé et la sécurité au travail.

## AVEC LES INTERLOCUTEURS POLITIQUES ET AUTRES

- Favoriser le dialogue, les informer des changements structurels ou économiques importants.
- Participer aux activités organisées comme représentant de l'entreprise.



Signée à Sherbrooke le 14 juin 2013 par :



Philippe Constancis  
Président



André Raby  
Directeur général